



**Fondation Polémia**

## **2<sup>e</sup> Forum de la dissidence**

Paris, 19 novembre 2016

**Compte rendu**

## **Allocution d'ouverture Par Michel Geoffroy**

Partout, dans le monde occidental une dissidence se développe. Mais le terme de dissidence n'est pas tout à fait approprié pour décrire un phénomène qui couvre différents aspects tels l'opposition au mariage pour tous, la contestation policière en France, le *Brexit* au Royaume-Uni... Ainsi le qualificatif de dissident n'apparaît plus comme l'attribut de l'individu isolé en rupture avec son Eglise, son parti ou son pays.

Par l'ampleur prise par le mouvement, cette dissidence cède progressivement la place aux prémices d'une révolte voire d'une révolution dans l'ordre politique et social.

La dissidence, si l'on retient encore cette désignation, a un sens : celui du réveil des majorités qui mettent en cause le pouvoir minoritaire des classes dirigeantes. Elle a des causes : la perte par les gouvernements de leur légitimité, d'une part ; la désillusion vis-à-vis des promesses de l'oligarchie sans cesse trahies et les mensonges de leurs médias affiliés, d'autre part.

### ***Le réveil des majorités : une démocratie qui ne fonctionne plus***

Dans une démocratie qui fonctionne la politique conduite par les gouvernements doit répondre aux attentes des peuples. En Europe, de nos jours, ce n'est plus le cas parce que nous vivons en *postdémocratie*, même si celle-ci conserve les apparences de la démocratie. S'il est permis de changer les hommes qui détiennent le pouvoir, pour autant aucun renversement des politiques menées n'est autorisé. Au surplus, au sein de la zone euro, les gouvernements sont devenus de simples mandataires de la Commission de Bruxelles, des banques et des différents groupes de pression qui représentent les intérêts d'entreprises mondialisées. Partout prévaut une politique libérale/libertaire marginalisant l'idée de nation et mettant en exergue les droits de l'homme et le principe de non-discrimination. Peu importe alors que l'apparence donnée à ces politiques soit de gauche ou de droite.

Une illustration symbolique de cette défiance de l'oligarchie vis-à-vis de la démocratie tient au propos énoncé par Jean-Claude Juncker dans un entretien accordé au journal *Le Figaro* (édition du 29 janvier 2015) à l'occasion des élections législatives grecques : « *Il ne peut y avoir de choix démocratique contre les traités européens* ». Ainsi la démocratie se transforme en une soumission à cette idéologie libérale/libertaire que véhiculent les traités européens. Sous le vocable d'*Etat de droit*, cette soumission a pour fondement la tutelle exercée par des juges inamovibles sur des législateurs amovibles. Dans un système politique ainsi contraint le référendum, expression de la volonté du peuple, ne saurait avoir sa place. D'autant que ceux tenus en France et aux Pays-Bas sur le Traité constitutionnel européen en 2005, sur le *Brexit* au Royaume-Uni, le 23 juin 2016 et concernant l'immigration en Hongrie, le 2

octobre 2016, ont abouti à des résultats à l'encontre des vœux de l'oligarchie. Ils ne peuvent donc inspirer à cette dernière qu'une phobie.

La *postdémocratie*, comme elle apparaît ainsi, est la manifestation institutionnelle d'une « *révolte des élites* » selon l'expression du sociologue américain Christopher Lasch.

Affranchies de l'hypothèque de la révolution sociale après la chute du communisme et fortes du ralliement des gauches parlementaires au capitalisme mondialisé dans les années quatre-vingt, les classes dirigeantes européennes ont décidé de remplacer par une immigration de masse des peuples qu'elles ont abandonnés. Il ne s'agit pas d'une fatalité qui s'imposerait par le fait d'une pression externe mais d'un projet qui vise à une domination de l'oligarchie mondialiste.

Face à cette substitution en cours *les populistes*, qui affirment *nous sommes chez nous et nous entendons rester libres*, sont les démocrates de notre temps.

### ***Des gouvernements qui ont perdu leur légitimité***

Affichant une rhétorique fataliste, *contre le chômage on a tout essayé, la crise est mondiale, la crise contre le terrorisme sera l'affaire d'une génération*, les gouvernements montrent leur impuissance à assurer le bien commun. Ils n'en disposent même plus les outils. Ils ont transféré à l'Union européenne les principaux attributs de la souveraineté nationale : l'émission de la monnaie, la maîtrise du budget, le cadre législatif. De plus, cette Union européenne n'est même pas un Etat souverain ; elle se refuse à l'être car elle a renoncé à l'idée de puissance.

Mais si les Etats, par les abandons consentis, provoquent la désagrégation des fonctions régaliennes propres à assurer la paix civile et la concorde des peuples, ils n'en développent pas moins une force oppressive afin de contrôler les populations : espionnage des communications, création de fichiers électroniques, chasse aux automobilistes... Ils montrent ainsi leur impuissance pour la sauvegarde du bien commun.

### ***Si les Etats européens sont impuissants, ils sont aussi malfaisants***

Cette malfaisance est manifeste dans le domaine de l'immigration où les Etats apparaissent même comme collaborationnistes :

- ils se refusent à distinguer l'immigration régulière de l'immigration clandestine ;
- ils combattent mollement le terrorisme car ils n'osent pas désigner ouvertement l'ennemi ;
- ils encouragent le communautarisme par l'appel au vivre-ensemble.

Malfaisants, les Etats se sont rangés explicitement aux côtés des clandestins contre les autochtones. En témoigne la déclaration du premier ministre Manuel

Valls : « *Ceux qui se mettront en travers de l'accueil des réfugiés trouveront l'Etat devant eux.* »

Face à cela, les majorités autochtones refusent la prétendue fatalité du *Grand Remplacement* migratoire et de l'islamisation de l'Europe. Ils contestent les gouvernements et ils n'hésitent pas à les siffler lors de manifestations officielles.

Si le socialisme exprimait le cri de douleur du prolétariat, la dissidence est la manifestation d'une détresse face à une identité européenne, diabolisée, trahie, assassinée.

Pour les peuples, la défense de l'identité prend désormais le pas sur celui de la souveraineté.

### ***Les promesses sans cesse reniées de l'oligarchie et les mensonges des médias à leur service***

Au sein des peuples occidentaux, qu'il s'agisse de l'Europe ou des Etats-Unis, les majorités se soulèvent contre une oligarchie *arrogante* qui les trompe sur la situation économique et leur assène l'idée que l'immigration est une chance. Elles n'ont pas la moindre confiance dans des médias qui relaient le discours de l'oligarchie, véritables *boussoles qui indiquent le sud*.

Ce désaveu des peuples marque la fin de *la révolte des élites*. Il fuse des profondeurs de la population autochtone qui se refuse à entrer dans le jeu d'une culpabilisation prônée par ces élites et à la censure qu'elles exercent. La résistance qui émerge d'une opinion majoritaire rend caduque la stratégie de mobilisation des minorités au service de l'oligarchie, thème notamment promu par Terra Nova.

### ***La résistance qui se développe n'est pas le gage de la certitude du succès***

Si les politiciens au service du pouvoir dominant gouvernent mal et suscitent de ce fait l'opposition des peuples, pour autant ces politiciens savent défendre leurs positions. Ainsi, Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, déclarait en août 2016 : « *Nous avons le devoir de ne pas suivre les populistes et de bloquer leur venue au pouvoir* ». Dans ce sens, la classe dirigeante apparaît plus préoccupée de mater la dissidence populaire que de réprimer l'immigration clandestine ou les *apprentis djihadistes*. Cette volonté d'étrangler une dissidence en ascension s'exprime par exemple au travers du projet de loi soumis au vote du Parlement français qui vise à créer un nouveau délit *d'entrave numérique à l'avortement*.

Force est de reconnaître que dans l'action de résistance des majorités, les pays anglo-saxons offrent plus d'ouverture qu'en Europe continentale. Les médias y sont plus libres et le bipartisme constitue un rempart contre *une offre politique très éclatée* qui permet la constitution *de combinaisons politiques au service du pouvoir*.

Dans cette *postdémocratie*, il ne saurait y avoir de confiance aveugle envers les élections. Il appartient alors à chacun d'agir à son niveau sans attendre les résultats électoraux.

Cette action consiste en des mobilisations face à diverses causes : l'annulation *du concert sacrilège du rappeur Black M à Verdun* ; l'aide aux SDF ou aux Chrétiens d'Orient ; les policiers en colère ; les Corses victimes des comportements d'une racaille ou de familles qui *veulent islamiser des plages*.

**La dissidence résistante peut d'ores et déjà inverser le cours des choses.**

## - II -

### **Un peuple européen en dissidence : les Hongrois**

**Ferenc Almássy**, journaliste indépendant basé en Hongrie, collaborateur au Visegrád Post, a présenté les grands traits de la politique menée par le gouvernement hongrois pour préserver la souveraineté du pays et s'opposer à l'action des institutions et des organismes internationaux qui veulent le soumettre.

Historiquement, la Hongrie, qui était un pays de plaines et de cavaliers ouvert aux invasions par sa géographie, a développé par les épreuves qu'elle a traversées une âme résistante. Ainsi, elle s'est défendue contre l'islamisation que voulurent lui imposer les Ottomans qui avaient déferlé sur le pays au XVI<sup>e</sup> siècle. Constituant l'un des deux piliers de l'Empire austro-hongrois, la Hongrie fut amputée par le Traité de Trianon qui la dépouilla d'une partie de ses territoires. Pendant l'entre-deux-guerres, le régent Horthy s'est employé à lui restituer une dimension politique. Sous la domination soviétique, la Hongrie fut, parmi les pays soumis à la férule communiste et au Pacte de Varsovie, celui qui mena la révolte la plus violente et la plus sanglante contre le régime imposé par Moscou. En 1989, c'est en Hongrie à travers la frontière qui la sépare de l'Autriche que s'ouvre la première brèche dans le Rideau de fer.

Libérée du joug communiste, la Hongrie adhère à l'OTAN en 1999 et à l'Union européenne en 2004. Mais il se révèle que ces organismes recèlent une nouvelle forme de soumission économique et militaire. Viktor Orbán exerça son premier mandat de premier ministre de 1998 à 2002. Durant celui-ci, il marqua sa préoccupation pour les questions touchant à la famille. Après huit années de pouvoir socialiste, Orbán revint au pouvoir. Infiltrée notamment par des ONG dont certaines sont financées par George Soros, la Hongrie va alors affirmer ses racines et son identité. Une réforme de la Loi Fondamentale intervenue en 2011 a permis d'inscrire dans celle-ci la référence aux racines chrétiennes du pays.

Lors de la crise dite des *migrants* de 2015, l'opposition, exprimée par Viktor Orbán (soutenue par le parti Jobbik) à l'encontre de la décision d'accueil prise par la chancelière allemande suivie par la Commission européenne, a placé la Hongrie à la pointe de la résistance face au déferlement migratoire. Cette crise

fut l'occasion de raviver l'action du *Groupe de Visegrad* créé en 1991 et qui réunit la Hongrie, la Pologne, la République tchèque et la Slovaquie. Avec ce groupe réactivé, la Commission allait se heurter à une force de contestation de plus en plus vive. Les pays d'Europe centrale qui le composent se montrent particulièrement attachés à une identité européenne religieuse, culturelle et ethnique qui les dresse contre une immigration porteuse de valeurs profondément différentes et qui n'entend pas y renoncer. Dans ce combat pour la sauvegarde d'une identité européenne, la Hongrie a donc pris une part essentielle.

En conclusion Ferenc Almássy souligne que l'islam n'a pas sa place en Hongrie, nation chrétienne.

**Nicolas de Lamberterie**, animateur de *Nationalité, Citoyenneté, Identité (NCI)*, a présenté dans un documentaire la manière dont une petite ville frontalière de Hongrie (Asotthalom) avait organisé la défense de ses 25 km de frontières face au déferlement migratoire au moyen notamment de l'aide matérielle apportée par NCI. Les dispositions prises ont permis une protection efficace contre le passage des immigrés clandestins.

### - III -

#### **1<sup>re</sup> table ronde : Face à la dictature des juges, des préfets et de la presse quotidienne régionale, la résistance des maires**

**Françoise Monestier** a réuni Valérie d'Aubigny (conseiller municipal de Versailles), Marie-Claude Bompard (maire d'Orange), Ethel Lesade (conseiller municipal d'une commune de Vendée), Robert Ménard (maire de Béziers).

En préambule, Françoise Monestier a souligné que Donald Trump a gagné l'élection présidentielle américaine face à une presse qui lui était opposée dans une proportion de 90%. Par cette élection et dans ce contexte, les dissidents américains ont permis *de siffler la fin de la partie*.

En France, en 1985, la victoire électorale du Front national dans quatre municipalités marque un premier signe de dissidence. Malgré l'avalanche de critiques qui accablèrent leur gestion, l'examen objectif de cette gestion laisse apparaître que les maires de ces quatre villes auraient mérité un triple AAA au vu du redressement budgétaire réalisé durant leurs mandats.

Mais les électeurs ont su aussi montrer leur satisfaction vis-à-vis d'élus de la dissidence. Marie-Claude Bompard, élue maire de Bollène en 2008 après avoir été conseiller municipal, a été réélue en 2014.

Les quatre participants à la table ronde réunis autour de François Monestier ont témoigné de l'ampleur des pressions et des oppositions auxquelles ils se heurtent lorsque leurs actes d'élus vont à l'encontre du dogme dominant. Mais ils ont présenté aussi les résultats obtenus par leur détermination.

Ces quatre élus ne sont pas dans les mêmes positions : deux d'entre eux siègent parmi la minorité au sein des conseils municipaux ; les deux autres sont des maires.

**Valérie d'Aubigny** est conseiller municipal de Versailles, élue sur la liste *Famille avenir*. Elle a exposé l'action qu'elle a menée pour contester l'accueil officiel d'immigrés clandestins dans les municipalités de son département. Leur arrivée a été marquée par plusieurs manifestations de protestation organisées par les habitants des communes concernées. Certains maires ont eu une attitude ambiguë. Quant à l'Etat, le propos qui fut tenu par le préfet de la Région Ile-de-France, Jean-François Carencu, lors d'une conférence de presse tenue au début du mois de novembre 2016 est emblématique du mépris affiché, dans le fond et dans la forme, à l'égard de toute forme d'opposition par rapport à une question essentielle : **« Je vais installer des centres. Beaucoup gueulent pour la forme. Je m'en fous. Les gens ont peur de tout. On verra qui râlera vraiment lorsque ce sera fait et combien de temps »**.

Devant l'intransigeance des autorités, la résistance s'est organisée par l'action conjuguée :

- *d'élus locaux minoritaires mais décidés :*

Au conseil municipal de la ville de Versailles où la droite parlementaire détient 43 sièges, la gauche 4 sièges et l'opposition de droite 6 dont 2 sièges pour le mouvement *Versailles famille avenir* de Valérie d'Aubigny, ces deux derniers conseillers très minoritaires ont pris l'initiative de l'opposition d'élus au projet gouvernemental ;

- *du soulèvement spontané des habitants concernés :*

Ces habitants se sont constitués en collectifs après s'être informés des conséquences sur leurs communes et sur leurs personnes de l'arrivée des *migrants*. A cet égard, il faut observer l'effet du commentaire de Jean-Pierre Pernaut relatif à l'absence de places pour les sans-abris alors qu'étaient ouverts des centres d'accueil pour les migrants, commentaire relayé par *Twitter*. Tout cela a conduit à une mobilisation d'ampleur de la population à l'encontre du projet gouvernemental. Il faut souligner la position de certains maires comme celui de Versailles qui, tout en critiquant certaines formes de l'accueil, ont défendu le principe sur le fond.

Par rapport à l'action qu'elle mène, Valérie d'Aubigny se considère comme une dissidente dans son opposition à des politiques qui défont le bon sens. Mais elle n'est pas une dissidente lorsqu'elle répond à l'amour qu'elle a pour son pays et à l'héritage qu'il représente. Elle souligne que, en prononçant ses propos retentissants, le préfet d'Ile-de-France a fait tomber le masque d'un homme et d'un Etat acculés par l'étendue de l'hostilité rencontrée.

Mais le pouvoir assaille aussi sous d'autres axes : la mise en cause par le ministre de l'Education nationale de l'enseignement dans les établissements indépendants ; la campagne menée par le ministre de la Santé sur les relations

sexuelles dites *éclair*. Toutes ces campagnes visent « à faire sortir du bois les dissidents pour les aligner ».

Pour toutes les informations utiles dans cette dissidence Valérie d'Aubigny invite à consulter le site [www.78actu.fr](http://www.78actu.fr)

**Marie-Claude Bompard**, élue maire de Bollène en 2008, s'est trouvée face à une situation financière et culturelle de la ville catastrophique après soixante-dix ans d'une direction socialo-communiste.

Une nouvelle politique culturelle a été engagée. Une première mesure a été de fermer un centre socio-culturel laïc dont l'activité était essentiellement orientée vers la promotion d'une vingtaine de jeunes *rappeurs* et qui recevait d'importantes subventions de la commune. Cette décision s'est heurtée aux pressions de la préfecture et de diverses autorités. Néanmoins, le conseil municipal n'a pas plié et la décision a été exécutée.

Dans les réalisations entreprises par la mairie, trois axes sont à souligner :

- l'acquisition par la bibliothèque municipale de livres qui y étaient précédemment interdits ;
- l'invitation pour des conférences adressée à des personnalités peu ou pas conviées ailleurs ;
- la restauration d'une très belle collégiale qui n'était pas déconsacrée et à l'intérieur de laquelle les socialo-communistes organisaient des spectacles profanes.

Pour Marie-Claude Bompard, l'un des points d'orgue de l'expression de sa dissidence fut son opposition à la célébration de mariages homosexuels. En ce domaine, elle revendiquait sa liberté de conscience. Elle a été sommée par le préfet d'appliquer la loi. Parallèlement, elle a fait l'objet d'une intense campagne médiatique. Une enquête préliminaire a même été ouverte par le procureur de la République, qui s'est traduite dans un premier temps par une irruption de la gendarmerie dans les locaux de la mairie. Finalement, une adjointe au maire s'est proposée pour célébrer ces mariages. Néanmoins, une plainte ayant été déposée par une association homosexuelle à quelques jours de la date de prescription du supposé délit, Mme Bompard a été convoquée pour une comparution devant le tribunal.

**Ethel Lesade** a été élue en 2014 conseiller municipal d'une commune de Vendée dont le maire est acquis aux thèses écologistes et au *politiquement correct*.



Des projets en relation avec ces deux aspects, l'un relatif à l'implantation d'éoliennes et l'autre portant sur l'accueil de *migrants* l'ont conduite à s'engager dans une confrontation avec son maire.

Concernant les éoliennes, pour lesquelles le maire avait créé une société d'économie mixte en association avec des promoteurs privés, elle a réussi par la présentation d'un argumentaire étayé à réunir au sein du conseil municipal une majorité opposée à l'entreprise municipale.

Pour l'accueil des migrants, là aussi, à partir d'une argumentation fondée à la fois sur des données officielles (Cour des comptes, OFPRA) et sur des articles de presse (*Voix du Nord*, *Le Figaro*), elle a obtenu, après une longue délibération du conseil, une consultation des habitants. Tout débat leur a été refusé. Néanmoins, les trois quarts d'entre eux ont répondu négativement à l'installation des immigrés dans une ancienne maison de retraite.

**Robert Ménard**, élu maire de Béziers en 2014, a transformé sa ville en un véritable laboratoire de la dissidence.

A notre rencontre, affirme Robert Ménard, nous avons l'Etat, les médias, la classe politique.

Avec l'Etat, Robert Ménard se confronte, entre autres, sur la question de l'accueil de *migrants*. Béziers devrait héberger un nouveau *Centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA)*. Pourtant la ville compte déjà une proportion particulièrement importante de populations issues de l'immigration. Dans certaines écoles 90% des élèves sont d'origine musulmane.

Le 18 octobre dernier, Robert Ménard a fait adopter par son conseil municipal un projet de référendum sur l'ouverture de ce nouveau centre. Le sous-préfet, qui dispose de deux mois pour contester la décision du maire, l'a assigné devant le tribunal administratif. L'audience a été fixée au 2 décembre. Légalement, si l'organisation d'un référendum municipal est une prérogative du maire, la politique migratoire relève de la responsabilité de l'Etat. Si bien qu'une consultation relative à l'immigration n'entre pas dans le champ de ces référendums. S'agissant d'une question politique et non d'un contentieux juridique, Robert Ménard ira lui-même plaider la cause de sa ville devant le tribunal.

La dissidence interviendra si le projet de référendum est maintenu contre une décision défavorable du tribunal. Là intervient un choix d'opportunité. Passer outre l'arrêt administratif induit pour le maire le risque d'une révocation. Le jeu en vaut-il la peine ? Un maire révoqué est alors inéligible pendant un an. La dissidence locale se trouve ainsi étouffée. Il ne faut donc pas passer outre à certaines limites. Robert Ménard ne célèbre pas lui-même des mariages homosexuels mais ils le sont par des adjoints. La défense de ses idées ne saurait être confondue avec la gestion de la ville.

La presse est probablement un adversaire plus redoutable. En ce domaine, la presse régionale n'est pas moins insupportable que la presse nationale. C'est pour cela que la communication est un enjeu essentiel. La ville a donc créé un journal municipal qui est un organe de combat dont le style est conçu pour

accrocher le lecteur. Dans cette action de communication et de contre-propagande l'affichage constitue un autre moyen qui se révèle particulièrement efficace. A cet égard, Robert Ménard a évoqué la campagne menée contre le projet de fermeture par les Galeries Lafayette de son magasin de Béziers : d'abord insensible aux arguments présentés par le maire, la direction a dû effectuer une volte-face spectaculaire après l'apposition dans la ville d'affiches présentant le nom et la photo de la propriétaire des Galeries ; face à une menace de poursuivre cette campagne visuelle aux abords du magasin du Boulevard Haussmann à Paris, la société des Galeries Lafayette a finalement renoncé à son intention.

La classe politique compte aussi parmi les adversaires. La droite parlementaire se *couche* face à l'idéologie de la gauche. Dans certaines villes, elle préfère s'allier à des islamistes plutôt que s'accorder avec le Front national ou des mouvances proches qui défendent l'identité française.

Si Robert Ménard préfère encore un président de droite plutôt qu'un autre venu de la gauche, néanmoins il considère que, si les prochaines élections présidentielles ne sont pas gagnées par Marine Le Pen, une catastrophe se profile pour le pays.

## - IV -

### **2<sup>e</sup> table ronde : La dissidence face à l'islamisme**

La 2e table ronde a été dirigée par Karim Ouchikh (SIEL). Elle réunissait Alain Wagner (Union de défense des citoyens et contribuables), Maurice Vidal (Riposte laïque), Alain de Peretti (Vigilance Halal).

**Pour Karim Ouchikh**, la dissidence exprime une volonté de résister à l'oppression du *politiquement correct*. Il observe que la question de la place de l'islam dans notre pays relève d'un considérable tabou. L'islam constitue un réel problème pour la société française. Dans sa théologie, l'islam paraît incompatible avec la République. Face à ce défi, beaucoup de partis politiques montrent une grande frilosité. S'il faut reconnaître à quelques personnalités une perspicacité dans l'approche de la question, en revanche elles ne proposent aucune solution. Il ne peut y avoir aucun accommodement confessionnel avec l'islam : il est inconciliable avec notre civilisation et notre modèle politique et juridique.

Dans la situation présente, l'islam tend à jalonner notre société de *marqueurs identitaires* : le vêtement exotique, le halal, les mosquées. A l'encontre de cette emprise progressive, le modèle français de civilisation doit être défini sans détours : soit il s'agit d'un modèle de société républicaine fait de principes abstraits et, en définitive, insipides ; soit ce modèle trouve son fondement dans la civilisation chrétienne. C'est bien dans ce second sens que réside l'identité française. Alors les musulmans qui souhaitent demeurer sur le territoire doivent admettre cette identité et se plier aux règles qu'elle implique. S'ils s'y refusent,

en ce cas, ils doivent faire le choix de terres en accord avec les préceptes qui guident leur existence.

**Alain Wagner** a pour approche de parler des faits. En premier lieu il s'appuie sur un document publié par l'ISESCO (Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture), intitulé *Stratégie de l'action islamique culturelle à l'extérieur du monde islamique*. Cette stratégie a été arrêtée à la neuvième session de l'Organisation de la conférence islamique réunie à Doha en 2000. Dénommée aujourd'hui *Organisation de la coopération islamique*, elle associe 57 pays. Elle a notamment pour but de consolider les relations dans les domaines du commerce, de l'éducation et de la culture. Pour l'Europe, il s'agit de conjurer toute intégration des musulmans au mode de vie des sociétés d'accueil. Des communautés islamiques doivent s'implanter dont le fonctionnement répondrait aux règles de la *charia*.

Parallèlement, l'objectif est de conquérir des postes dans les domaines politique, économique et de la communication médiatique. Pour s'assurer de cette authenticité islamique et sa perpétuation, il est essentiel de faire obstacle à toute acquisition par les enfants des valeurs de nos sociétés occidentales. Cette visée passe par le développement de centres culturels islamiques guidés dans leur action par la *charia*, avec la construction de mosquées, l'implantation de centres culturels proprement dits et l'ouverture d'écoles islamiques. L'apprentissage de l'arabe, langue de l'islam, fait, bien sûr, partie des lignes éducatives. Il faut observer que parmi les ministres deux sont binationaux et le ministre de l'Education nationale a décidé de développer l'enseignement de la langue arabe.

Concernant l'édification de mosquées, il faut souligner qu'elle est favorisée par le gouvernement et que leur financement repose sur de l'argent public à hauteur de 30% des montants.

Parmi les actions à entreprendre, il est nécessaire d'engager des procédures pour l'annulation des permis de construire de ces mosquées. Un exemple emblématique est le projet de Grande Mosquée de Bordeaux pour lequel Alain Juppé a donné son accord en 2008. A ce propos, il faut remarquer les liens entretenus par le maire de Bordeaux avec l'imam Tarek Oubrou qui fut proche de l'UOIF.

**Maurice Vidal** (Riposte laïque) est un professeur de philosophie qui a été confronté dans son enseignement à l'attitude d'élèves musulmans.

Outre l'apprentissage des différentes matières nécessaires à la formation des élèves, l'Education nationale a pour rôle de leur enseigner les valeurs associées à la nation. Aujourd'hui ces élèves face auxquels s'est trouvé Maurice Vidal se moquent de ces valeurs et ils le disent à leurs maîtres. Le délitement de l'institution est tel qu'un élève qui menace de frapper son professeur n'encourt aucune sanction. Faire part de la situation qui prévaut dans les établissements est considéré comme *faire le jeu du Front national*.

La carrière de Maurice Vidal est ainsi émaillée d'incidents :

- le dessin d'une main avec un doigt coupé affiché sur la porte de la classe ;
- une agression avec un extincteur par deux élèves d'origine maghrébine ; quelque temps plus tard un autre élève signale au professeur que ses agresseurs sont venus de la mosquée de *Lunel* où l'imam a jugé que ses cours n'étaient pas conformes au Coran ;
- lors d'un cours de philosophie dans lequel Maurice Vidal évoque les grandes notions de la condition humaine et les religions, il est interrompu par un élève qui affirme que *la seule religion c'est le Coran* ;
- professant sur la philosophie du soupçon en citant *Nietzsche, Marx et Freud*, il est, là aussi, pris à partie pour s'être référé à des auteurs pour lesquels Dieu n'existe pas ;
- de même, son enseignement a été perturbé lors d'un cours sur la vérité par un lycéen qui a déclaré de manière péremptoire que *la vérité c'est le Coran* ;
- un dernier exemple concerne le choix du livre que les élèves auraient à présenter à l'oral du baccalauréat ; le professeur avait retenu *L'Existentialisme est un humanisme* de Jean-Paul Sartre ; cette sélection a été rejetée par des élèves musulmans.

Ces diverses péripéties illustrent ce que représente le Coran : *une parole et une récitation*. Il s'agit de l'apprendre par cœur et de le réciter à la lettre. L'islam apparaît comme une soumission face à laquelle il n'y a pas de compromis possible.

Maurice Vidal conclut en proclamant qu'*il faut avoir le courage d'être debout*.

**Alain de Peretti** (président de Vigilance Halal), praticien vétérinaire exerçant dans le secteur libéral, a débuté son intervention par ce constat : *dis-moi ce que tu manges, je te dirai qui tu es*. Il souligne que *prendre ensemble un repas est la première activité de sociabilité de l'homme*.

L'abattage halal est licite du point de vue de la *charia*. Mais cette méthode d'exécution de l'animal lui cause une souffrance ; elle comporte un risque sanitaire ; elle constitue une *pompe à finances*. Elle permet de maintenir le musulman dans un état d'*apartheid volontaire*. Le halal est le Cheval de Troie de l'islamisation et il permet de montrer un aspect de l'islam.

Il faut observer que dans nos sociétés les animaux ont toujours été assommés avant d'être saignés.

Par rapport au phénomène du halal, qui est une voie d'emprise de l'islamisme, quelles formes doit prendre la dissidence ?

La dissidence implique un engagement personnel. Le dissident soviétique ne disposait que du papier. Pour nous, les moyens sont plus larges. En créant un mouvement *Les vigilants* et en observant ce qui se passe autour de soi, il est possible, par exemple, d'intervenir auprès de la cantine scolaire des enfants dans le cas d'une entorse aux principes qui fondent notre vie commune. La démarche, si elle n'aboutit pas, peut être poursuivie auprès du département, de la mairie et du fournisseur.

Nous sommes aussi des consommateurs et nous pouvons être amenés comme tels à réagir face à l'arrivée du halal. Ainsi, il était inscrit sur une boîte de somnifères vendue par un laboratoire connu que l'enveloppe du produit était fabriquée au moyen de gélatine de bœuf halal. Aux interrogations qui furent adressées au laboratoire celui-ci a répondu qu'il ne pouvait pas prendre en compte les opinions de tous les clients. Une campagne a alors été engagée avec des photos de la boîte incriminée et l'envoi de courriels destinés à saturer la messagerie de l'entreprise. Il s'agit d'exercer une pression constante permise notamment par le développement des réseaux sociaux : Facebook, Twitter...

Il existe d'autres formes de recours :

- pour le moment, les procédures judiciaires n'ont donné aucun résultat et une action en carence est entreprise devant la juridiction européenne ;
- une association a adressé des propositions au ministère de l'Agriculture qui a jugé les mesures préconisées comme acceptables mais inapplicables ;
- une pression exercée auprès des bouchers.

- V -

### **3<sup>e</sup> table ronde : La répartition des clandestins en France**

**Romain Lecap** était entouré par Nicolas Faure (porte-parole du LIEN), Thibault Audra (« Pas de migrants en Ile-de-France »), Aurélien Verhassel (Collectif « Les Hauts de France sans migrants »).

L'association dont **Nicolas Faure** est le porte-parole (LiEn) a été créée à l'annonce de la dispersion dans toute la France des immigrés clandestins jusque-là au camp de Calais. Elle met à la disposition un modèle de procédures pour l'engagement de toute action mais aussi des formules de pétition ou de tract.

Le site de l'association ([www.libertes-entraide.fr](http://www.libertes-entraide.fr)) présente six argumentaires pour contrer l'accueil de migrants en Ile-de-France. En effet, pour offrir toute leur portée aux arguments énoncés, il est nécessaire d'être factuel : alors, dans la dialectique qui s'engage, les éléments avancés étant fondés et précis, la victoire est certaine.

**Thibault Audra**, responsable du collectif « **Pas de migrants en Ile-de-France** », s'est investi contre l'arrivée à Louveciennes-Rocquencourt des migrants venus de Calais. Les populations des communes concernées sont plutôt aisées et leurs préoccupations sont d'abord orientées vers leurs carrières professionnelles qu'ils privilégient par rapport aux questions politiques. L'action a commencé par l'ouverture d'une page Facebook. Il était indiqué notamment les coordonnées de la mairie de Rocquencourt et celles de *l'Institut national de recherche en informatique et en automatique* qui se propose d'accueillir des migrants dans ses locaux.

**Aurélien Verhassel**, responsable du collectif « **Les Hauts de France sans migrants** », observe qu'il n'a pas rencontré de personnes disposées à accueillir à leur domicile des *migrants*. A l'échelon communal, certaines villes ont réussi à s'opposer à l'accueil de ces immigrés clandestins. A l'inverse, d'autres, du fait de l'attitude de leurs élus, n'ont pas pu y faire obstacle. Ainsi à Croisilles (Pas-de-Calais), malgré des manifestations de la population auxquelles le Collectif avait notamment appelé, le conseil municipal a voté à une large majorité en faveur de l'implantation d'un *Centre d'accueil et d'orientation (CAO)*. Ces immigrés, en majorité soudanais, étaient pour certains d'entre eux les membres de la troupe théâtrale du camp de Calais. Ils ont reçu la visite de Manuel Valls, tout rassemblement d'opposition étant interdit. Quant à ceux qui applaudirent leur arrivée, ils appartenaient à des associations de défense des immigrés extérieures à la ville.

Face à l'action autoritaire et impérative de l'Etat, les intervenants ont souligné que la riposte devait être globale. Lorsqu'une commune s'oppose à une implantation, le gouvernement se tourne vers une autre. Il joue sur la parcellisation des réactions et sur des réponses favorables quoique minoritaires pour parvenir à son objectif de dissémination des immigrés clandestins sur l'ensemble du territoire. Il est relayé localement par les manifestations d'associations de défense de ces clandestins dont les membres sont extérieurs aux communes concernées. Le relais est aussi national par le discours et les images diffusés par les médias qui présentent les migrants sous le jour le plus favorable de malheureuses victimes fuyant les persécutions sans jamais s'interroger sur les motifs réels et les conséquences.

## - VI -

### L'exemple corse

Région française emblématique dans la résistance qu'elle oppose à l'implantation de populations porteuses au vu de diverses démonstrations d'une contre-culture, la Corse a fait l'objet d'un documentaire spécifique. Associant *Polémia* et *TV Libertés*, le documentaire a été réalisé par **Hervé Grandchamp** avec le concours de **Solange Massoni**, l'une des fondatrices de **Vigilance nationale corse**.

Le documentaire présenté a été principalement marqué par l'entretien avec le maire de **Sisco**, commune qui fut le théâtre, le 13 août 2016, d'un grave incident provoqué par un groupe de Maghrébins dissuadant, par des comportements violents, les touristes et les villageois d'accéder à une plage qu'ils s'étaient appropriée (\*). L'affrontement a réellement commencé après qu'un adolescent de la commune eut été physiquement agressé par l'un des hommes de la famille maghrébine après les quelques photos qu'il avait prises à distance.

Tous ont souligné, au vu de l'entretien avec le maire, l'attitude particulièrement courageuse de ce dernier. Elu de gauche, il a pris la défense de ses administrés et il a su exposer objectivement la situation et le contexte à l'encontre des récits inspirés par le dogme dominant.

Comme l'ont exprimé dans le documentaire plusieurs personnalités interrogées, le peuple corse, insulaire, a une identité très marquée qui imprime en profondeur les mentalités. Une universitaire, corse, a rappelé l'attachement de la population à sa terre où elle trouve sa légitimité et à la religion chrétienne. Son communautarisme la protège.

A la suite de la projection, **Solange Massoni** a évoqué les différentes actions menées par son mouvement. En résonance avec l'émoi suscité chez les parents d'élèves, **Vigilance nationale corse** s'est dressée contre l'enseignement d'un chant arabe dans les écoles.

Face à une volonté extérieure d'imposer les préceptes de la pensée dominante, le peuple corse est dissident et résistant.

(\*) **Note** : Plage de Sisco en août 2015

## - VII -

### **Conclusion par Jean-Yves Le Gallou**

Recevant Jean Foyer qu'il venait de nommer Garde des Sceaux, le général De Gaulle lui a dit : « *Souvenez-vous de ceci : il y a d'abord la France, ensuite l'Etat, enfin, autant que les intérêts majeurs des deux sont sauvegardés, le droit* ».

Aujourd'hui, ce qu'on appelle l'Etat de droit – qui n'est que la dictature des juges – est une arme contre l'Etat, contre la France et contre la liberté d'expression. Contestons les juges ! Quand les juges condamnent Eric Zemmour, Renaud Camus, Pierre Cassen et tant d'autres, ils ne rendent plus la justice au nom du peuple français mais au nom de la destruction des libertés et de l'identité française.

Aujourd'hui l'Etat ne fait plus la France, il l'a défait. L'Etat est devenu un instrument au service de l'invasion de la France quand il finance des mosquées, subventionne des associations antinationales et reloge des étrangers clandestins, coupeurs de routes et incendiaires, dans le plus grand mépris de l'équité et de la démocratie.

Oui, il faut se placer dans une logique de dissidence, de résistance !

Oui, il faut mettre en cause les acteurs les plus actifs de l'islamisation et de l'invasion !

C'est pour cela que nous envisageons de créer un prix Papon pour récompenser les collabos les plus actifs de l'immigration invasion. Les candidats sont d'ores et déjà nombreux. Voici les premières candidatures :

- le préfet du Pas-de-Calais, Fabienne Buccio, qui a réprimé les patriotes

comme le général Piquemal, protégé les coupeurs de route, justifié les incendies volontaires dans la jungle par « une tradition venue des pays d'origine des migrants » – et qui, pour finir, est allée s'assurer en Bretagne que tout se passait bien pour ses petits protégés. On en a tondues pour moins que ça !

- le préfet d'Ile-de-France, Jean-Louis Carencu, qui annonce l'installation dans sa région de 69 foyers de « migrants », c'est-à-dire d'étrangers illégaux, c'est-à-dire **d'envahisseurs**. Et, pour se faire bien comprendre, il ajoute : « Ils gueulent ? Je m'en fous ! », montrant ainsi son mépris pour les élus et les citoyens. Voilà un homme qui mériterait d'être accueilli partout où il passe par des conduites de Grenoble.

- sans oublier le conseiller d'Etat *immigrationniste* Thierry Tuot, apôtre de la régularisation de tous les clandestins et promoteur du *burkini* sur les plages.

Voilà des gens qui ne devraient pas connaître le repos !

Mais la dissidence, c'est l'affaire de tous, c'est donc votre affaire. C'est à vous d'agir dans votre village, dans votre rue, dans votre quartier, à l'école de vos enfants.

C'est à vous de ne pas accepter l'inacceptable ! C'est à vous de refuser le halal, les mosquées, les foyers de clandestins, les subventions aux officines politiquement correctes, les manifestations de propagande du lobby homosexuel, les aberrations de la théorie du genre, les éoliennes. C'est à vous de dénoncer les juges, les préfets et les maires qui promeuvent l'invasion, saccagent notre patrimoine et détruisent tous les repères.

Comment ? C'était précisément l'objet de ce Forum de la Dissidence : légitimer les actions de contestation mais aussi fournir aux contestataires les armes juridiques et pratiques de leurs actions.

Vous avez écouté nos intervenants. Vous pouvez aller sur leur site. Il n'y a pas d'excuse à l'inaction. Allons plus loin : entreprises, associations, syndicats, administrations ne peuvent faire leurs mauvais coups que parce qu'ils les cachent avec la complicité des médias. Il nous faut, il vous faut faire émerger les faits dérangeants ; débusquer les petits privilèges des tenants du politiquement correct ; dévoiler les projets d'implantation de foyers de « migrants » ; faire connaître leurs exactions cachées ; dénoncer les subventions scandaleuses.

Nous avons besoin de lanceurs d'alerte : soyez des lanceurs d'alerte ! Informez les médias alternatifs !

Révoltez-vous !

polemia.com